

## **Corona virus – dans quels cas Allianz Partners fournit-elle une assistance?**

Valable pour Visa LibertyCard, Visa LibertyCard Plus, Visa Bonus Card Gold et Visa Bonus Card Exclusive.

**Le 11 mars, l'OMS a officiellement déclaré que la COVID-19 était une pandémie qui concerne plus de 114 pays dans le monde.**

### **Annulation de voyage:**

#### **1. Je tombe malade du corona virus avant le début de mon voyage et je ne peux pas voyager**

*En raison de l'exclusion explicite des événements épidémiques et pandémiques, une maladie de coronavirus n'est généralement pas un événement assuré.*

*A titre commercial, Allianz Partners fournira tous les services comme pour toute autre maladie avant le départ. (Voir CGA LibertyCard et Bonus Card - p. 1, Informations aux clients)*

#### **2. Le Conseil fédéral de la Suisse a officiellement déclaré une «situation spéciale» au regard de la loi sur les épidémies. Est-ce que cela influence ma couverture d'annulation de quelque façon que ce soit?**

*En raison de l'exclusion explicite des événements épidémiques et des «conséquences des événements associés aux décrets officiels», Allianz Partners ne peut couvrir aucun coût dans un tel cas.*

*Nous proposons aux voyageurs dans le besoin une aide active sous la forme de conseils du centre de compétence télé médicale Medi24, de conseils / d'aide au voyage ou de l'organisation d'un éventuel voyage de retour - indépendamment de la couverture d'assurance.*

*Veillez svp prendre contact avec votre organisateur de événements, voyageur ou compagnie aérienne pour de possibles alternatives.*

#### **3. En raison de mesures gouvernementales locales, je ne peux pas voyager**

*En raison de l'exclusion explicite des conséquences des événements pandémiques et «conséquences des événements associés aux décrets officiels», Allianz Partners ne peut couvrir aucun coût dans un tel cas. Néanmoins, nous proposons une assistance active aux voyageurs dans le besoin.*

**Interruption de voyage/Assistance (exclusivement pour Visa LibertyCard Plus, Visa Bonus Card Gold et Visa Bonus Card Exclusive):**

**4. Je suis déjà sur mon lieu de destination, je tombe malade du virus corona et je ne peux pas terminer mon voyage comme prévu**

*Ce cas est analogue au cas #1 - il ne s'agit pas d'un événement assuré.*

*A titre commercial, Allianz Partners remboursera le voyage de retour/la modification des frais de réservation ou les frais d'une nouvelle réservation jusqu'à concurrence de la somme maximale assurée.*

**5. Je suis déjà sur mon lieu de destination, je ne suis pas malade, mais je ne peux pas terminer mon voyage comme prévu**

**Cas 1: Annulation par le voyageur (CGA Visa Liberty Card Plus – p. 13, chiffre 3.2 / CGA Visa Bonus Card Gold et Exclusive – S. 12, chiffre 3.2)**

*Si le voyageur n'est pas en mesure de fournir les services contractuels et interrompt donc le voyage, cela ne constitue pas un événement assuré.*

*Dans ce cas, le voyageur ou les compagnies aériennes ont l'obligation de trouver une solution.*

**Cas 2: Voyage de retour en raison d'épidémies**

*Cet événement n'est pas assuré par l'assurance voyage de Visa LibertyCard Plus, Visa Bonus Card Gold et Exclusive.*

**6. Je suis déjà sur mon lieu de destination, je ne suis pas malade, mais je voudrais mettre fin à mon voyage prématurément**

*Il s'agit de mesures purement préventives (la peur ne peut pas être assurée). Les inquiétudes concernant une éventuelle infection ou un risque accru d'infection ne sont pas des événements assurables.*

**Frais de guérison à l'étranger:**

**7. Je suis déjà arrivé à destination, je souffre de corona virus et j'ai maintenant des frais de traitement à l'étranger**

*Allianz Partners ne couvre pas les frais de traitement (en principe, ces frais sont couverts par les polices d'assurance maladie de base des compagnies d'assurance maladie).*